

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30416**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Innovation, entreprise et société

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités, Président de l'Université d'Avignon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master Innovation, Entreprise, Société parcours Gouvernance numérique forme les cadres du pilotage des données dans les petites, moyennes et grandes entreprises, les collectivités territoriales et les établissements publics. Il cible les enjeux juridiques, politiques et économiques de la production, de la collecte, du stockage, de la protection, de la manipulation, de la fouille, de l'exploitation, de l'analyse, de l'interprétation et des usages stratégiques des données d'activités, de clientèles ou d'utilisateurs.

Ce professionnel responsable des données dans une organisation (Chief data officer - CDO) :

- réalise l'audit des données de l'organisme impactant son fonctionnement
- assure la gestion de la propriété des données et application de la réglementation
- propose et met en oeuvre une gouvernance stratégique des données
- conçoit la valorisation des données internes et identifie les plus values potentielles
- assure l'intégration ascendante des données par facilitation des processus collaboratifs
- gère et analyse les historiques de données de relation clientèle/utilisateurs
- anticipe les tendances et évolution des moyens de communication relatifs aux données
- détecte et analyse les signaux faibles
- assure la veille technologique, légale et économique de la gestion de données
- anticipe les risques de perte de compétitivité
- assure la mise en oeuvre agile et concertée des restructurations des flux de données

Le master valide des compétences à la fois techniques, méthodologiques, organisationnelles et comportementales, réparties en 4 blocs, dont 3 thématiques et 1 transversal.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les types d'organisation (grands groupes, PME, TPE, fonctions publiques et collectivités territoriales, associations) et tous les secteurs professionnels sont concernés par les activités visées. Nous donnons ci-après, à titre indicatif, quelques exemples de structures et organisations concernées.

Les entreprises de services numériques

Les industries de production de biens et de services,

Les banques et les sociétés d'assurance,

Les entreprises de distribution, de transport, de tourisme ...

Les organismes de santé et d'aide à la personne,

Les ministères et les agences gouvernementales, régionales, locales.....

Administrateur des données

Analyste d'affaires

Responsable du SI métier

Urbaniste des SI

Expert sécurité informatique

Responsable assurance qualité

Chargé(e) d'études clients

Concepteur/Analyste

Chef de projet

Architecte système

Consultant informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS European Credits Transfer System). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master.

Pour le découpage du référentiel en blocs de compétences, il est admis qu'un bloc correspond à un ensemble cohérent du point de vue des compétences et des activités en référence. Il n'a pas de cohérence a priori avec des blocs d'enseignements car cela reviendrait à figer les maquettes sur les fiches RNCP. Cette cohérence est ce qui va en permettre une lecture par les acteurs socio-économiques et par conséquent leur usage en FTLV (Formation Tout au Long de la Vie). Le bénéfice d'un bloc est définitif. Il devient notamment la référence pour la VAE (validation des acquis et de l'expérience).

Le master est composé de quatre semestres, validés pour l'obtention des 120 crédits ECTS, soit 30 crédits par semestre (S1 S2 S3 et S4). Les unités d'enseignements qui le composent sont les suivantes :

Semestre 1

UE 1 Droit des données (54h, 6 ECTS)

UE 2 Sociologie et économie du numérique (54h, 6 ECTS)

UE 3 Gouvernance des données internes (54h, 8 ECTS)

UE 4 Données personnelles (48h, 6 ECTS)

UE 5 Anglais, projet tutoré et professionnalisation (27h, 4 ECTS)

Semestre 2

UE 1 Droit des personnes et propriété intellectuelle (42h, 6 ECTS)

UE 2 Gouvernement de la donnée (60h, 8 ECTS)

UE 3 Informatique décisionnelle (54h, 6 ECTS)

UE 4 Big data et Intelligence artificielle (42h, 4 ECTS)

UE 5 Anglais, projet tutoré et professionnalisation (51h, 6 ECTS)

Semestre 3

UE 1 Droit des données administratives (42h, 6 ECTS)

UE 2 E management et Open government (48h, 6 ECTS)

UE 3 Gestion stratégique de l'information (48h, 6 ECTS)

UE 4 Open data (48h, 6 ECTS)

UE 5 Anglais, projet tutoré et professionnalisation (51h, 6 ECTS)

Semestre 4

UE 1 Stage de professionnalisation (mémoire et soutenance) (30 ECTS)

Les UCE composantes des UE sont évaluées en contrôle continu par au moins deux épreuves : une évaluation individuelle orale ou écrite (argumentation, note de synthèse, QCM...), sur site et en temps limité, et un rapport écrit individuel ou collectif (étude de cas, dossier de synthèse...).

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30416 - Droit des données : Savoir piloter la stratégie de mise en conformité et de sécurisation du patrimoine de données de et pour une organisation dans l'évolution réglementaire</p>	<p>Savoir piloter la stratégie de mise en conformité et de sécurisation du patrimoine de données de et pour une organisation dans l'évolution réglementaire Compétences de pilotage réglementaire. Ce professionnel : ajuste la politique de l'organisation à l'évolution réglementaire (production, traitement, stockage des données internes et externes) définit et met en place la stratégie de valorisation des données Compétences de veille juridique et de conseil. Ce professionnel : maîtrise le droit des données et ses fondements juridiques réalise la veille réglementaire et législative, y compris droits fondamentaux et fiscalité conseille et informe en matière de propriété intellectuelle, droit des réseaux et des technologies de recueil, traitement et diffusion de données conduit les actions de sensibilisation interne à l'impératif de conformité Compétences de sécurisation réglementaire et éthique. Ce professionnel : conduit les diagnostics réglementaires de la politique des données de l'organisation pilote le contrôle de la conformité des données, des procédures et des actes juridiques garantit la protection des données internes identifie et comprend les questions déontologiques et éthiques posées par les données</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30416 - Digital business : Savoir ajuster, optimiser et valoriser les dispositifs informationnels d'une organisation publique ou privée dans son environnement économique et sociétal</p>	<p>Savoir ajuster, optimiser et valoriser les dispositifs informationnels d'une organisation publique ou privée dans son environnement économique et sociétal Compétence de valorisation des données. Ce professionnel : pilote et contrôle les dispositifs de collecte des données visualise, résume et analyse les données maîtrise des sources de données extérieures et leur possible effet de levier maîtrise de l'opportunité de l'usage de méthodes prédictives (intelligence artificielle) Compétences d'analyse de l'offre informatique en ligne. Ce professionnel : décrypte des modèles technologiques et des logiques de financement maîtrise la gestion des risques de l'impact des dispositifs numériques sur les ressources humaines Compétence d'anticipation des usages numériques dans l'organisation sait analyser les pratiques de communications internes et externes contrôle leur traçabilité et leur archivage organise les accès aux données</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30416 - Open data : Savoir piloter un projet d'open data au sein d'une administration ou collectivité ouvrant ses données, ou comme chef de projet d'un prestataire	<p>Savoir piloter un projet d'open data au sein d'une administration ou collectivité ouvrant ses données, ou comme chef de projet d'un prestataire</p> <p>Compétences de planification. Ce professionnel : assure la veille des obligations réglementaires et des usages des données ouvertes définit et priorise les données à ouvrir et les besoins de contextualisation (métadonnées) gère les appels d'offre d'ouverture des données</p> <p>Compétences d'accompagnement technique. Ce professionnel : définit, suit et évalue l'accessibilité des données ouvertes (formats, spécification, dépôts, interfaces)</p> <p>Compétences de développement / valorisation du service de données. Ce professionnel : documente le service de données et met en avant des cas d'usage identifie les relais (agences publiques et privées, développeurs, associations) entre fournisseurs et usagers et les mobilise utilise des outils de reporting pour suivre l'utilisation du service</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30416 - Bloc de compétences transversales	<p>Capacités d'analyse de la digitalisation dans l'économie contemporaine et du numérique comme innovation technologique et secteur d'activité</p> <p>Capacités de réflexivité sur les usages sociaux et les enjeux politiques et sociologiques de la quantification et des données massives et ouvertes</p> <p>Capacités managériales de conduite de projets et d'accompagnement au changement</p> <p>Capacités relationnelles et communicationnelles de pilotage</p> <p>Capacités linguistiques à travailler dans un contexte international</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements Art. 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiés sur l'Enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements Art. 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiés sur l'Enseignement supérieur
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JORF du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master, publié au JORF n° 99 du 27 avril 2002 page 7631 texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 mai 2018 accréditant l'Université d'Avignon en vue de la délivrance des diplômes nationaux n° 20180702

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - code de l'Education : article L613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Décret n° 2017-1135 du 04 juillet 2017 relatif à la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience, publié au JORF n° 0157 du 06 juillet 2017 texte n° 15 - NOR : MTRD1708398D

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[Université d'Avignon](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :